



HAL
open science

La patrimonialisation de l'architecture produite sous le Protectorat français au Maroc. (cas de la médina de Fès)

Muriel Girard, Charlotte Jelidi

► To cite this version:

Muriel Girard, Charlotte Jelidi. La patrimonialisation de l'architecture produite sous le Protectorat français au Maroc. (cas de la médina de Fès). Hespéris-Tamuda, 2010, XLV, pp.75-88. halshs-00641472

HAL Id: halshs-00641472

<https://shs.hal.science/halshs-00641472>

Submitted on 5 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA PATRIMONIALISATION DE L'ARCHITECTURE PRODUITE SOUS
LE PROTECTORAT FRANÇAIS AU MAROC.
(CAS DE LA MEDINA DE FES)**

Muriel GIRARD
Laboratoire CITERES-EMAM,
Université de Tours

Charlotte JELIDI
Institut de Recherche sur le Maghreb
contemporain, Tunis

INTRODUCTION

Le présent article se propose d'engager une réflexion sur la patrimonialisation de l'architecture du XXe siècle dans la médina de Fès. Le processus d'appropriation du passé colonial reste en effet un champ à explorer dans le cas fassi ; et les travaux engagés sur cette question en sciences sociales et humaines nous paraissent, à ce jour, assez conséquents pour fournir un socle théorique solide. Ainsi, nous souhaiterions engager une étude sur le patrimoine en situation coloniale et postcoloniale - que l'on pourrait qualifier, à la suite de L. Turgeon¹, de *patrimoine métissé*² - en montrant comment le patrimoine est construit, reconstruit, approprié et médiatisé en fonction des échanges et des interactions entre les différents acteurs et groupes sociaux. Il s'agit d'apporter un éclairage sur la façon dont des objets produits sous le Protectorat s'inscrivent désormais dans une perspective patrimoniale nationale³.

L'hypothèse est triple. L'analyse du phénomène en termes d'interaction conduit, premièrement, à regarder quels sont les liens entre la connaissance de cette architecture et sa reconnaissance. Cette entrée permet d'éclairer les dynamiques à l'œuvre sur le terrain en lien à l'international. Deuxièmement, les modalités de réception et de réappropriation de cette architecture semblent interagir. Troisièmement, la réappropriation de l'architecture coloniale met en lumière les recompositions identitaires.

¹ Laurier Turgeon, *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et postcoloniaux*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, Les Presses de l'université de Laval, Québec, 2003.

² Laurier Turgeon considère le métissage « *comme un processus continu d'interaction entre deux ou plusieurs cultures qui transforme, à des degrés divers, les cultures en contact* ». *Idem*, p.23. A travers la notion de « patrimoine métissé », il propose de décentrer le regard sur le patrimoine. Il invite à mettre l'accent sur les déplacements, les contacts et les interactions entre individus et groupes différents et sur la manière dont ils interviennent dans la construction et la transmission du patrimoine en inscrivant ces processus dans un contexte colonial et post-colonial, l'exploration du passé éclairant les mécanismes contemporains à l'œuvre.

³ Cette réflexion a été engagée à partir d'un regard croisé sur notre travail de thèse respectif : Charlotte Jelidi, *La fabrication d'une ville nouvelle sous le Protectorat français au Maroc (1912-1956) : le cas de Fès*, Thèse d'Histoire, Sous la direction de Bernard Heyberger et de Jean-Baptiste Minnaert, Citeres-Emam, Université François Rabelais de Tours, 2007, 545p ; Muriel Girard, *Recompositions du monde artisanal et mutations urbaines au regard des mises en patrimoine et en tourisme au Maghreb et au Moyen-Orient (Fès, Istanbul, Alep)*, Thèse de Sociologie, sous la direction de Françoise Navez-Bouchanine et d'Agnès Deboulet, Citeres-Emam, Université François Rabelais de Tours, 2010.

Après un bref état de la question, nous montrerons de quelle manière le gouvernement du Protectorat a développé une politique patrimoniale pour conserver la médina ou plus exactement la conformer à l'image idéale qu'il en avait, tout en l'adaptant, ponctuellement, aux nouveaux modes de vie. Puis, nous proposerons des pistes de réflexions sur la façon dont la production architecturale de l'époque coloniale est aujourd'hui prise en charge par les acteurs du patrimoine.

L'APPROPRIATION DE L'HERITAGE COLONIAL, UNE NOUVELLE QUESTION DES SCIENCES SOCIALES

A Fès, puisque c'est le territoire qui nous intéresse particulièrement, la médina, tout en gardant sa trame urbaine traditionnelle, a changé entre 1912 et 1956. Les vastes jardins qui longeaient les remparts de la ville ont progressivement fait place à des habitations et des commerces, des rues ont été élargies, à l'instar du boulevard Boukhississat et de la grande avenue de Fès-Djedid, des monuments ont été construits- la porte Bab Boujeloud, la nouvelle bibliothèque de la place Seffarine, etc.-, architecture qui est aujourd'hui patrimonialisée ou en cours de patrimonialisation. Pourtant, ce bâti n'est pas considéré de la même manière sur l'ensemble du territoire marocain. On oscille par exemple entre déni de cette architecture -on la patrimonialise mais en gommant son histoire-, en particulier en contexte médinal⁴, et reconnaissance, essentiellement, dans les villes côtières. L'actuel montage du dossier pour classer « Casablanca coloniale » sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO témoigne d'une volonté de reconnaissance de cet héritage comme non plus seulement national mais universel.

Depuis deux décennies, la production bibliographique traitant de l'architecture coloniale s'intensifie, et la question de sa réappropriation et réception commence à être envisagée. Ce renouveau historiographique- dont l'article de Brian Brice Taylor, « Rethinking Colonial Architecture »⁵, paru en 1984, apparaît comme fondateur-, s'inscrit dans le contexte de recrudescence des recherches en sciences humaines et sociales à propos du « fait patrimonial », particulièrement au Maroc où de nouveaux fonds d'archives ont été mis à la disposition des chercheurs - Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, municipalités, fonds privés d'architectes etc. Les connaissances sur la production de l'architecture produite au cours du premier XXe siècle au Maroc se sont ainsi considérablement étoffées ces dernières années- renouveau inauguré par la monographie de Jean-Louis-Cohen et Monique Eleb sur Casablanca⁶. Toutefois, la question de la réappropriation de l'architecture coloniale commence seulement à être interrogée dans les sciences sociales tandis qu'en histoire de l'architecture la question est quasiment occultée. Cette lacune invite à envisager comment l'architecture produite en situation

⁴ Toutefois, nous sommes probablement à l'aube d'une prise de conscience. L'école nationale d'architecture de Rabat est actuellement en train de produire une carte pour valoriser le patrimoine fassi. Une large place est faite au patrimoine médinal, notamment d'époque coloniale, qualifié comme tel, probablement pour la première fois.

⁵ Brian Brice Taylor, « Rethinking Colonial Architecture: Demythologising Colonial Architecture, Forms and models », in *Mimar*, 1984, n° 13, pp. 16-25.

⁶ Jean-Louis Cohen, Monique Eleb, *Casablanca, Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Hazan, Paris, 1998.

coloniale est perçue, reçue, imaginée mais aussi réintégrée, réappropriée et reproduite.

L'intérêt scientifique porté à la question donne à voir quelques facettes du phénomène mais participe aussi en tant que tel au processus de réappropriation de l'architecture coloniale. Ce processus, dans lequel les dynamiques endogènes et exogènes sont liées, éclaire les circulations entre le local et l'international d'une part et la manière dont il se construit dans un rapport à l'altérité touristique d'autre part. A ce titre les récents classements sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sont significatifs⁷ tout comme le développement du tourisme qui se concentre autour de ces objets. L'esthétique produite en période coloniale tend en effet à être exploitée comme produit touristique. M. Peleggi a notamment montré le rapport qui se noue entre la restauration de grands hôtels en Asie du Sud-Est, bâtis au tournant du XXe siècle, leur nouveau statut de monuments historiques, et la demande touristique⁸. La mise en tourisme de cette architecture interroge les recompositions identitaires, liées au regard de l'autre sur un passé colonial partagé. Ainsi, l'architecture produite en situation coloniale véhicule des imaginaires multiples et variables en fonction des enjeux de mémoire, de la posture des acteurs, des contextes politiques et économiques.

PATRIMONIALISATION ET EVOLUTION DE LA MEDINA DE FES SOUS LE PROTECTORAT

Notre problématique impose d'interroger l'évolution de la médina sous le Protectorat et, partant du postulat qu'il existe une prégnance des mythes coloniaux, de questionner le socle de doctrine qui la sous-tend. La politique patrimoniale dans laquelle s'inscrivent, paradoxalement, les modifications de la ville ancienne, s'appuie en effet sur la soi-disant existence d'une médina authentique, immuable voire intemporelle, qu'il conviendrait de léguer aux générations futures.

Ainsi, l'agglomération fassie est souvent présentée sous le Protectorat comme un territoire duel composé de deux entités urbaines que tout oppose : la médina, témoin d'un âge d'or défini comme révolu dont les caractéristiques esthétiques et historiques imposent la conservation, et la ville nouvelle, paradigme de l'urbanisme avant-gardiste. Cet antagonisme formulé par le pouvoir colonial pour affirmer son respect de la culture marocaine induit une image biaisée de la politique urbaine menée sous le Protectorat. Contrairement au poncif véhiculé par la propagande, le paysage médinal se modifie profondément sous le protectorat français, dans les

⁷ Un parcours des sites classés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO montre l'importance de la reconnaissance de ce type de patrimoine. On peut par exemple citer le centre historique de Santa Cruz de Monpox en Colombie classé en 1995 ; le centre de la ville d'Arequipa au Pérou, dont l'utilisation du *sillar* « représente la fusion de techniques de construction européennes et autochtones qui s'expriment dans l'œuvre admirable des maîtres coloniaux et des maçons « *criollos* » et *indiens* » (classée en 2000) ; la ville coloniale de Vigan aux Philippines (classée en 1999) ; ou encore la ville coloniale de Saint Domingue (1990). Source : site de la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/list>, consulté le 20 juin 2010.

⁸ Maurizio Peleggi, "Consuming colonial nostalgia: the monumentalisation of historic hotels in urban South-East Asia". *Asia Pacific Viewpoint*, 2005, vol. 46, n°3, p. 255-265.

villes de la côté où la pression foncière est forte, mais aussi dans les capitales makhzénienne de l'intérieur. Le cadre bâti s'adapte aux nouvelles contingences induites par la colonisation : accroissement de la population urbaine et son corollaire, la construction de logements neufs, modification des flux de biens et de personnes induite par la construction de la ville nouvelle, introduction de nouvelles normes de salubrité dans un contexte d'industrialisation effrénée, etc. Les remparts et la trame urbaine aussi, quoi que de manière plus ténue, se conforment aux nouvelles exigences qu'impliquent les modes de vie introduits par la colonisation.

Trame urbaine et remparts : conservation de son essence et adaptation aux nouveaux modes de vie

Parce que le trafic hippo et automobile s'intensifie considérablement au cours des premières années du Protectorat, la pérennité de la trame viaire médinale est, en partie, remise en question. Et si les autorités décident sans hésitation d'élargir certaines artères de Fès-Djedid et du Mellah (la Grande rue en est un exemple) et d'opérer quelques percées pour fluidifier la circulation (avenue Bou Khississat), il leur est plus difficile d'intervenir au sein de Fès-El-Bali, « ville noble »⁹, qui doit rester, pour le service des Beaux-arts et celui des arts indigènes, « la gardienne jalouse des précieux restes de la culture et de la civilisation hispano-mauresque »¹⁰. Sur ce point, ils s'opposent à l'administration municipale qui estime que la préservation de la ville ancienne ne doit pas empêcher son évolution tandis que les agents chargés du patrimoine défendent leurs prérogatives.

Le Protectorat, en particulier l'accroissement significatif de population qu'il induit, pose la question de l'évolution de la médina, de son agrandissement dans et au-delà de ses murailles. En effet, les Marocains sont de plus en plus nombreux, et s'ils peuvent, au regard de la loi, construire et vivre en ville nouvelle, peu en ont les capacités financières ou simplement le désir. Or, la patrimonialisation de la médina et du mellah entrave, du moins contraint, leur développement. Le classement des murailles, la création de zone *non aedificandi* sont autant d'interdictions faites aux habitants de la ville ancienne, Marocains et Européens confondus, de construire à proximité de l'enceinte. De fait, progressivement, le logement en ville ancienne devient problématique.

Sous le protectorat français, les jardins qui entourent la médina disparaissent peu à peu sous la pression foncière. Ce processus est le fruit de projets privés-nombreux sont les Marocains qui lotissent à titre individuel- mais également de démarches publiques, les autorités locales étant résolues, sous l'impulsion des Marocains, à créer des lotissements réservés à cette population. La question de l'agrandissement des villes anciennes se pose dès les premières années de l'occupation.

C'est l'agrandissement du mellah, largement investi par la population française, qui, le premier, est mis en débat. En dépit de plusieurs projets d'extension, c'est un simple lotissement qui est créé, simple jonction entre la médina et la ville nouvelle qui ne règle pas les problèmes de logement auxquels est confrontée la population israélite.

⁹ Prosper Ricard, *Maroc*, Hachette, *Les Guides Bleus*, Paris, 1954, p. 320.

¹⁰ *Idem*.

A Fès-El-Bali, les Marocains se sentent également de plus en plus à l'étroit. L'élite commerçante, qui désire vivre à proximité de ses affaires, tout en profitant d'un logement aux normes européennes, souhaite la construction de nouveaux secteurs d'habitation, proches de la médina. Un membre du conseil municipal explique : « *nous ne voulons pas être les gardiens d'antiquités. Nous savons que les Français ont décidé le maintien intégral de la médina dans son aspect archaïque, nous savons que vous aimez le « Kedim » (l'ancien), mais cela nous est égal. Nos femmes, nos enfants étouffent dans ce pot de chambre de la médina : nous voulons sortir, nous voulons respirer* »¹¹. Les requêtes de l'élite fassie, dont le nombre ne cesse de croître au cours des années 1930-1935, ne restent pas sans réponse. Rapidement, des quartiers neufs s'élèvent au sud-ouest de la ville ancienne : à Bab El Hadid, où de petits immeubles regroupent opportunément logements et boutiques, à Bab Ftouh et Bab Khoukha, où sont édifiées des villas, cette fois à l'extérieur de l'enceinte. Les autorités sont soucieuses de préserver le paysage médinal, qu'elles espèrent offrir au regard des touristes toujours plus nombreux, mais elles sont plus soucieuses encore de ménager l'élite marocaine, dans le cadre de leur politique indigène.

Dans ces lotissements, la plupart des constructions sont édifiées par des architectes européens. Et ici, comme dans le reste de la ville ancienne, les pouvoirs publics orientent l'esthétique des constructions. Ils excluent les matériaux nouveaux, recommandent l'usage des techniques de constructions locales, et une inscription dans le paysage environnant. Au gré des opportunités, ils engagent eux-mêmes des projets architecturaux dont ils espèrent que l'esthétique influencera les architectes et sera reproduite dans l'ensemble de la ville ancienne.

Production architecturale sous le protectorat français : un style particulier ?

En médina, les autorités refusent tout pastiche arabo-andalou tout comme les architectures européennes. Elles sont à la recherche d'un style adapté au paysage vernaculaire, pour des raisons esthétiques liées à la politique patrimoniale qu'elles entendent mener, mais aussi politique, le résident Lyautey voulant affirmer le respect de la France pour la culture locale.

Dès le début du protectorat français, le service des Beaux-arts se met en quête de ce style, comme le témoigne la porte Boujeloud, construite en 1916. Bien qu'elle soit différente des autres portes de la ville, elle est emprunte – avec ses arcs outrepassés, ses créneaux, et ses faïences bleues et vertes supportant un décor d'entrelacs et de formes géométriques, d'une certaine marocanité, ou tout au moins de l'idée que s'en faisait la France au début du XXe siècle.

Cette recherche se poursuit tout au long du Protectorat, et atteint son paroxysme avec l'important programme architectural qui mêle rénovation et constructions neuves, réalisé autour de la place Seffarine au cours des années 1930-1940 à la demande du *Nadir* des Habous Karaouyine. L'université la plus

¹¹ Archives municipales de Fès, P.V. de séance de commission municipale de Fès, *Medjless El Baladi* section musulmane, 15 juin 1927, document cité par Mohamed Yakhlef, 1990, *La municipalité de Fès à l'époque du Protectorat, 1912-1956*, Thèse de doctorat d'Etat en histoire contemporaine, Université libre de Bruxelles, p.218.

renommée d'Afrique du Nord n'offre plus les meilleures conditions de conservation aux ouvrages qu'elle accueille. Les arabisants français qui y travaillent dans les années 1930 se plaignent que beaucoup d'ouvrages sont rongés par les vers. L'ancienne medersa située à côté est, quant à elle, devenue exigüe. En même temps qu'une opération patrimoniale, l'administration estime que c'est l'occasion de « prévoir les besoins légitimes des indigènes » pour « prévenir peut-être les initiatives individuelles » qui les pousseraient à se soustraire au contrôle du Protectorat. À cette époque, elle craint de plus en plus l'émancipation d'une partie de la jeunesse marocaine qui voyage et se tient au courant des affaires politiques du monde. C'est dans l'espoir de conserver le contrôle de l'instruction de la jeune élite fassie, et à long terme de son influence, qu'est conçu le vaste programme du quartier de la Karaouyne.

Il est décidé de créer une nouvelle bibliothèque, et de rénover la medersa Seffarine (future medersa Mohamed V (1935-1942) et les quelques boutiques qui bordent la place Seffarine (Jacques Marmey¹²), architecte du service des Habous du Maroc du nord de 1933 à 1943, est chargé du projet. Celui qui a passé une partie de son enfance dans la médina de Rabat où il occupait ses heures perdues à observer le paysage urbain pour réaliser des aquarelles est très sensible à l'architecture vernaculaire et aux techniques de construction. Il se plaît à dire que les *maalmin* marocains lui ont enseigné « *l'art de la construction, de monter un mur de briques ou de pierres, de lutter contre le soleil, de rafraîchir les maisons, de parfumer un patio* »¹³. Pour les bâtiments de la place Seffarine, l'emploi de briques et de chaux s'impose pour l'élévation, mais le béton armé est utilisé pour les chaînages et certains planchers. La medersa se développe sur un plan inspiré des autres medersas fassies ; les salles de cours et les cellules d'étudiants sont disposées autour d'une cour à colonnade, sur deux niveaux. Mais les formes sont épurées et le décor, singulièrement dépouillé, est composé de quelques zelliges et de linteaux de bois sculptés. La nouvelle bibliothèque construite à côté de la bibliothèque alaouite possède également un décor sobre. Les ornements intérieurs et extérieurs sont tous issus du vocabulaire vernaculaire, mais ils sont réinterprétés. La salle principale est ornée d'un plafond de charpente de cèdre, mais comme les moucharabiehs présents partout dans la cour, les motifs sont géométriques, le décor étant caractérisé par des lignes dépouillées. Ces édifices forment un ensemble architectural cohérent qui s'intègre au paysage urbain local.

La politique de préservation du patrimoine médinal, qui associe classement et rénovation, n'exclut ainsi pas son adaptation aux nouveaux besoins de la population et des colons. Les pouvoirs publics sont fréquemment déchirés entre ces deux processus qui semblent à priori incompatibles. Lyautey et ses agents n'ont pas pour ambition de cristalliser le cadre architectural pré-colonial, de maintenir la ville telle qu'ils l'ont trouvée en 1912. Ils désirent avant tout conserver les principales caractéristiques de son paysage architectural, son pittoresque, tout en intégrant des

¹² Jacques Marmey (Marseille 1906- Paris 1988), est un architecte issu de l'école des Beaux-Arts de Paris.

¹³ Propos de Jacques Marmey cités dans Marc Breitman, *Rationalisme et tradition, le cas Marmey*, Mardaga, Paris, 1986, p. 73.

modifications afin d'adapter le cadre bâti aux nouveaux modes de vie de la population.

QUAND LES TRADITIONS INVENTÉES DEVIENNENT ANCESTRALES

Aujourd'hui, de nombreuses sociétés doivent composer avec des objets, « *des fragments et des lambeaux – institutionnels, esthétiques et idéologiques* »¹⁴, des traces matérielles ou idéelles, hérités de la période coloniale. Par ailleurs, dans beaucoup d'entre elles, les traditions inventées¹⁵, élaborées durant la période coloniale, sont considérées comme authentiques¹⁶ et comme l'a démontré B. Anderson¹⁷, les actions patrimoniales engagées alors ont contribué à révéler les identités nationales.

Le cas du Maroc amène à questionner ces postulats dans la mesure où aujourd'hui des traces du passé colonial sont visibles dans les représentations patrimoniales actuelles. Et, si des traditions inventées sont désormais assimilées au point d'être reconnues authentiques – les transformations urbaines et architecturales en médina, dont on a tendance à nier leur histoire et les modifications subies durant le Protectorat, sont à ce titre exemplaires – il nous semble que l'hypothèse d'une « assimilation inconsciente » mérite d'être sérieusement discutée. Notre hypothèse est que leur inscription dans une perspective nationale s'est faite par truchements et interactions entre les différents acteurs et groupes sociaux en présence. Nous souhaiterions proposer quelques pistes de réflexion en esquissant comment les traditions inventées ont été réceptionnées et ont fait l'objet d'appropriations équivoques.

Parcours du « faux » : entre préservation de l'esthétique locale et rapport à l'authenticité du bâti

Dans le contexte de la patrimonialisation actuelle de la médina de Fès, les transformations introduites en situation coloniale s'inscrivent dans un ensemble urbain, dont l'ancestralité et l'authenticité ne cessent d'être médiatisées. Pour tenter de saisir pourquoi cette production est aujourd'hui considérée ancestrale et par là même est déshistoricisée, deux points, relatifs au cadre bâti, semblent à explorer : la préservation de l'esthétique par les autorités coloniales et la réalité locale de la notion d'authenticité.

¹⁴ Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot et Rivages, Paris, 2002, p. 139.

¹⁵ Nous faisons références au paradigme des traditions inventées tels qu'il a été proposé par Eric Hobsbawm et Terence Ranger. Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Editions Amsterdam, Paris, 2006, 370p. Nous nous appuyons aussi sur l'analyse de Dejan Dimitrijevic. Dejan Dimitrijevic (dir.), *Fabrication des traditions, invention de modernité*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004.

¹⁶ Irène Maffi a ainsi montré qu'en Jordanie « *malgré l'origine inventée de cette identité, les objets classés dans la catégorie de la culture matérielle sont désormais perçus comme authentiques par la population* ». Irène Maffi, « La patrimonialisation en Jordanie. D'une pratique coloniale à un instrument d'expression démocratique », *Socio-anthropologie*, 2006, n°19, pp. 47-69.

¹⁷ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La découverte, Paris, 1996.

Tout d'abord, si durant le Protectorat, la politique patrimoniale a oscillé entre préservation et rénovation, *in fine*, Fès a gardé les spécificités constitutives de sa morphologie les plus ostensibles- ses remparts et sa trame viaire- aux regards des descriptions qui inondent la littérature française depuis le début du XXe siècle, et ce en dépit des modifications qu'elle a subies pour faciliter la circulation et absorber une partie de l'accroissement de la population. C'est probablement une des raisons qui expliquent que l'image d'une médina cristallisée dans ses formes pré-coloniales perdure encore dans une large mesure aujourd'hui. La recherche d'une esthétique adaptée donnant une impression d'ancestralité a ainsi permis à ces « faux authentiques »¹⁸ de se fondre dans le paysage et de fonctionner. Les exemples précédemment évoqués, que ce soit le cas de la place Seffarine ou de la porte Boujeloud en témoignent.

De plus, on ne peut omettre la patine du temps, qui inévitablement gomme un effet un peu trop neuf qu'auraient pu avoir ses bâtiments lors de leur création. Toutefois, si pour le néophyte ou le contemporain, ces architectures se donnent à voir comme ancestrales, comment étaient-elles perçues au moment de leur création ? La période n'est pas si ancienne et certains gardent encore en mémoire ces aménagements, comme l'illustrent des entretiens réalisés avec des artisans place Seffarine.

La question de la réception et de l'appropriation du bâti amène à engager une réflexion concernant le patrimoine dans les pays maghrébins et la perception de l'authenticité. En effet, les conceptions patrimoniales des pays du sud de la méditerranée divergent de celles de l'Europe où la question de l'authenticité se pose différemment. On peut se demander si tenter de déceler le faux du factice ne relève pas d'un parti pris, d'une posture intellectuelle inspirée d'une conception européenne du patrimoine. Or, la différenciation locale des approches du patrimoine, des « valeurs » et catégories de pensée qui lui sont attachées, est certaine¹⁹. Au Maghreb et au Moyen-Orient, le terme arabe de *turâth*, traduit par patrimoine en français, se réfère d'abord à l'héritage de l'Islam, le savoir transmis par les érudits²⁰. Le rapport au bâti dans le monde arabo-musulman se pose différemment. La transformation du bâti n'entraîne pas d'ambiguïté sur l'authenticité du lieu car c'est sa charge émotionnelle et son caractère symbolique qui lui donnent son statut patrimonial²¹. Selon J-C David, « *on peut se demander si*

¹⁸ David Brown, « Des faux authentiques », *Terrain*, n°33, 1999 [Mis en ligne le 26 juillet 2005. URL : <http://terrain.revues.org/document2713.html>. Consulté le 16 avril 2006]

¹⁹ A titre d'exemple, au Japon, la valeur patrimoniale d'un objet repose sur une valeur d'ancienneté associée à une valeur à caractère moral, légendaire ou sacré. Ce sont donc les valeurs immatérielles qui importent mais non la matérialité en tant que telle, les monuments étant régulièrement reconstruits à neuf. Voir Nicolas Fiévé Nicolas, « Architecture et patrimoine au Japon : les mots du monument historique », in Régis Debray (sous la présidence de), *L'abus monumental*, Fayard/Editions du patrimoine, Paris, 1999, pp. 323-345 et Sylvie Guichard-Anguis, « Villes japonaises, passé et culture », in Augustin Berque (dir.), *La maîtrise de la ville, urbanité française, urbanité nipponne*, Editions EHESS, Paris, 1994, pp. 231-242.

²⁰ Anne-Claire Kurzac-Souali, *Les médinas marocaines : une requalification sélective. Elites, patrimoine et mondialisation au Maroc*. Thèse de géographie, Université de Paris IV-Sorbonne, 2006.

²¹ Voir Stéphane Yérasimos, « Le patrimoine, une affaire occidentale », *Madina, cité du monde*, 1995, n°1, pp. 26-31 ; Jean-Claude David « Patrimoine habité, patrimoine contemplé : quel patrimoine pour les Alépins ? », conférence donnée par Jean-Claude David à l'IFPO d'Alep le 17 avril 2004, texte mis

dans le Moyen-Orient actuel et ancien [et probablement aussi au Maghreb], ce qui compte, beaucoup plus que les monuments, ça n'est pas des mots, des gestes, des pratiques, des attitudes, des savoirs, des savoir-faire, qui constituent un patrimoine immatériel »²². D'où on peut se demander si le fait que l'authenticité soit avant tout liée aux valeurs conférées au bâti n'induit pas une assimilation plus rapide de ces transformations et de leurs intégrations dans le tissu urbain. Une piste à explorer serait alors la réception de ces transformations au moment de leur création.

Un rapport à l'héritage colonial équivoque

Saisir la façon dont est prise en charge aujourd'hui l'architecture produite en situation coloniale par les acteurs du patrimoine invite à élargir la focale d'analyse pour éclairer, à partir de la reconnaissance et de l'occultation de l'héritage colonial dans l'appropriation de différentes interventions - muséographiques et esthétiques par exemple - la complexité du processus. Le croisement de l'action du service des Beaux-arts et de la politique de revitalisation des arts indigènes, par exemple, amène à faire l'hypothèse que le rapport à l'héritage colonial - tout comme l'attribut du critère d'authenticité - est non linéaire et équivoque. Celui-ci dépend des objets - c'est-à-dire les savoir-faire artisanaux, la médina dans son cadre bâti, l'institution muséale, les méthodes de conservation et de revitalisation de l'artisanat et les productions écrites - mais certainement aussi des acteurs et groupes sociaux, des périodes, des circulations et contextes. En effet, à l'échelle nationale, rien qu'au niveau du bâti, l'assimilation des interventions dans la médina de Fès à un patrimoine ancestral et celle de Casablanca, qui ne s'affiche pas en temps que tel comme colonial mais architecture arabo-musulmane, art-nouveau, art déco ou moderne selon leur époque de construction donnent à voir des rapports équivoques à cet héritage. D'ailleurs, il faudrait confronter cette hypothèse aux restes de l'architecture portugaise ou espagnole au Maroc.

Si on resserre la focale sur le cas de Fès, le rapport à l'héritage colonial peut être assumé, tronqué ou occulté. L'éclipse des aménagements réalisés dans la médina peut être mise en perspective avec la médiatisation de l'authenticité comme outil de légitimation politique et de la mise en valeur touristique, et la production d'une esthétique évoquant la tradition. D'une part, on peut se demander dans quelle mesure la reconnaissance des changements en médina ne serait pas en porte-à-faux avec la revendication patrimoniale qui émerge à partir des années 1970 dans la mesure où l'authenticité apparaît comme un élément central dans la revendication patrimoniale²³, corroborée à un « *souci de rassemblement identitaire et nationaliste* »²⁴. Pour l'élite intellectuelle et politique, la médina devient alors un référent identitaire témoin de la culture marocaine et des valeurs « arabo-musulmanes » qui lui sont rattachées²⁵. Ainsi, paradoxalement, les discours

en ligne le 13 mars 2005, www.ifporient.org, consulté le 20 juin 2005 ; Nadir Boumaza (dir.) *Villes réelles, villes projetées : fabrication de la ville au Maghreb*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2006 ; Anne-Claire Kurzac-Souali, *Les médinas marocaines : une requalification sélective. Elites, patrimoine et mondialisation au Maroc*. Thèse de géographie, Université de Paris IV-Sorbonne, 2006.

²² Jean-Claude David, *Op. cit.*

²³ Le discours royal d'Hassan II (1980) sur l'authenticité de la capitale religieuse en témoigne.

²⁴ Anne-Claire Kurzac-Souali, *Op. cit.*, p. 60.

²⁵ Alain Roussillon, *Op. cit.* Sur l'idéologie nationale du patrimoine, voir la thèse de Walter Lanchet,

performatifs autour de l'authenticité de la médina de Fès relaient et consolident une mythologie dont les racines remontent au Protectorat.

Discursivement construite, l'authenticité de la médina l'est aussi matériellement. Au niveau de l'Etat, l'idée de rénovation de l'artisanat qui s'est dessinée sous le protectorat français est utilisée après l'indépendance, quoique dans une perspective différente, celle de la construction de l'Etat nation. Hassan II en particulier a, à travers de grands projets architecturaux, voulu s'inscrire dans la tradition marocaine pour asseoir sa souveraineté. La construction, dès le début de son règne, du mausolée Mohamed V (1961-1971), projeté comme un « *symbole de l'Indépendance nationale* »²⁶ en témoigne. Par ce monument, il prétend œuvrer pour une rénovation de la tradition artistique du Maroc, tout en revendiquant un esprit créateur, deux processus qui aboutiraient à la création d'un « style hassanien »²⁷.

La grande mosquée de Casablanca inaugurée en 1993, en alliant prouesse technique et ornementation inspirée de la tradition artisanale marocaine, témoigne de la même dialectique « tradition-modernité » qui sous-tendait les interventions à l'époque du Protectorat.

Plus récemment, à une autre échelle et dans le contexte de la mise en tourisme de la médina de Fès, est produite, depuis 2004, une esthétique de l'authenticité à travers une série d'intervention sur le paysage urbain. La mise en perspective des périodes passée et présente invite à poser l'hypothèse d'une matrice coloniale des scénographies qui valorisent l'authenticité. En effet, S. Holden a montré les tentatives des agents du Protectorat pour façonner, aussi bien physiquement qu'idéellement, l'image d'une ville médiévale, reflet d'un âge d'or passé²⁸. Les opérations actuelles, qui visent à faire des restaurations à « l'identique », soit finalement à reproduire une esthétique produite durant la période coloniale, amène à poser l'hypothèse d'une reproduction d'une certaine façon « inconsciente » de la mise en scène coloniale. La restauration de la place Seffarine en est un exemple. Les modalités de restauration de la place - la reproduction de la scénographie coloniale sans interrogation préalable et l'objectif de lui redonner son « cachet original » selon l'expression employée par l'Ader-Fès²⁹ -, tout comme l'installation de panneaux touristiques, mettant en scène la tradition, invitent à approfondir cette hypothèse.

La ville entre concepteurs et usagers. Problématique de la sauvegarde appliquée au cas de la médina de Fès (Maroc), Thèse présentée pour l'obtention du Doctorat de la Faculté de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de l'Université de Tours, 2003.

²⁶ *Le Mausolée Mohammed V*, Editions Sochepress, Casablanca, 1976, p. 10.

²⁷ Qualification proposée notamment par Mohammed El Fassi, ancien Ministre de l'Education Nationale et des Beaux-Arts, « Préface », *in idem*, p. 10.

²⁸ Stacy Holden, « When it pays to be medieval : Historic preservation as an colonial policy in the Medina of Fez, 1912-1932 », *The Journal of The Historical Society*, VI : 2, 2006, p. 297-316.

²⁹ Royaume du Maroc, Ministère de l'intérieur, Agence pour la Dédensification et la Réhabilitation de la médina de Fès (Ader-Fès), « Sauvegardons la mémoire de Fès », sans date. Il s'agit d'une restauration de façade. Les travaux ont touché la réfection des parois, le repavage en pierre d'origine, les éléments de décor et la réhabilitation de l'éclairage public.

LA PATRIMONIALISATION DE L'ARCHITECTURE PRODUITE
SOUS LE PROTECTORAT FRANÇAIS AU MAROC

En miroir, les institutions muséales montrent un autre aspect du processus. Les errances du secteur de la culture d'un ministère à l'autre avant d'être rattaché en 1968 à ce qui allait devenir le ministère de la Culture, le mauvais état de conservation des collections dans les musées nationaux et le fait que celles-ci n'aient pas spécialement été enrichies depuis le Protectorat³⁰ témoignent des crispations de la « repatrimonialisation »³¹ de ces objets hérités. L'organisation des « grandes expositions du patrimoine » à l'échelle nationale en 2002-2003 paraît marquer un changement d'attitude des autorités publiques vis-à-vis de ce patrimoine. Par ailleurs, le rapport aux taxinomies patrimoniales élaborées sous le Protectorat n'est pas unique³² comme le montrent les exemples du musée du Batha et du musée Nejjarine. Le premier, dans sa forme actuelle, montre une continuité avec la période du Protectorat, tant dans la scénographie, les catégories auxquelles elle renvoie et les discours sur la tradition à la différence du second, proposant une approche renouvelée³³. D'ailleurs, le musée Nejjarine est constitué en lieu de mémoire³⁴, support mnémonique de la lutte pour l'Indépendance nationale.

Les images, discours, narrations, guides, tels que le guide *Fès de Bab en Bab. Promenades dans la médina* d'H. Berrada, publié en 2002³⁵ ou le guide touristique publié par l'Ader-Fès³⁶, produits localement et destinés à médiatiser la ville historique, tout comme les guides touristiques produits à l'étranger, donnent à voir différentes facettes du rapport à l'héritage colonial. Si l'on se centre plus spécifiquement sur les guides, on constate que la colonisation s'affiche comme un moment de l'histoire nationale lorsqu'il s'agit de rappeler la lutte pour l'Indépendance. Le fondouk Nejjarine est consolidé comme lieu de mémoire et son passé de commissariat rappelé. Par contre, lorsque le musée du Batha est évoqué, la place de l'administration du Protectorat dans sa fondation et la constitution des collections est occultée. Par exemple, le guide publié par l'Ader-Fès se concentre sur l'architecture du bâtiment et le jardin. La mention du musée se limite à rappeler la richesse des collections et le fait que « *le palais abrite [en effet] depuis 1916 le Musée d'art ethnographique qui regroupe l'une des meilleures collections à*

³⁰ Sakina Rharib, « Les musées au Maroc : état des lieux », *Museum International*, 2006, n°229/ 230, pp.90-96.

³¹ Alain Roussillon, « A propos de quelques paradoxes de l'appropriation identitaire du patrimoine », 2005, article en ligne sur le site du CEDEJ, www.cedej.org.eg, consulté le 15 décembre 2008.

³² L'attribution d'un statut patrimonial à l'artisanat remonte au Protectorat. Aujourd'hui ce statut est toutefois conféré à l'ensemble des métiers artisanaux et non plus aux seuls « arts » tels qu'ils avaient été définis par l'administration coloniale.

³³ Le Musée Nejjarine a ouvert en 1998. La muséologie propose une redéfinition des anciennes catégories patrimoniales, faisant éclater la distinction entre art citadin et art rural. De plus, le musée s'inscrit à l'échelle nationale et ne relate pas une spécificité régionale. La muséographie vise à relater les principales utilisations du bois au Maroc. Enfin, le musée Nejjarine offre une approche muséographique renouvelée, nettement plus élaborée que dans les musées nationaux, l'objectif étant de présenter l'exposition de manière didactique pour qu'elle soit saisissable par tous les types de public.

³⁴ Pierre Nora, « La République », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, T.1, p. 2-44.

³⁵ Hammad Berrada, *Fès de Bab en Bab. Promenades dans la médina*, Publiday Multidia, Casablanca, 2002.

³⁶ ADER-FES (ed.), *Fès, guide des circuits touristiques thématiques*, Editions OKAD, Rabat, 2005.

l'échelle nationale »³⁷. De la même façon, la place Seffarine est présentée comme une « *place typique de Fès* » ; « *place [qui] préserve encore l'un des anciens métiers de Fès : les dinandiers cités par Léon l'Africain* »³⁸. De même, les panneaux touristiques installés par l'Ader-Fès sur la place occultent l'intervention de Jacques Marmey. Enfin, lorsque le Protectorat est évoqué, c'est de façon relativement détournée. Dans le cas de la porte Boujeloud, la date de construction et le rôle des Services du Protectorat sont rappelés, tout en mettant en lumière l'implication décisive du Maâlem Bouzoubaâ et la beauté de la réalisation³⁹.

A l'exception notable du guide de *Bâb en Bâb*, les images et récits produits localement réemploient les traits saillants associés à Fès dans l'imaginaire occidental⁴⁰. Des similitudes dans l'appréhension de l'espace médinal, centrée sur la médiatisation de son authenticité se retrouvent⁴¹. Le jeu de miroir par rapport au passé colonial peut se lire à deux niveaux. D'une part, les racines des images touristiques aujourd'hui médiatisées remontent au Protectorat. En effet, l'analyse des discours touristiques sur le temps long donne à voir un socle colonial des discours sur la tradition et l'authenticité à Fès. Plus encore, Prosper Ricard, qui fut le chef du Service des arts indigènes (1920-1935), fut aussi le rédacteur de guides touristiques et, notamment, des Guides Bleus du Maroc jusqu'aux années 1950. D'autre part, outre une reproduction sensible de l'imaginaire européen associé à un « *exotisme oriental* », les instances peuvent mettre en scène un « *exotisme colonial* » comme l'a montré A-C. Kurzac-Souali à partir de la publicité de l'ONTM de la ville de Fès dans les journaux et le métro français⁴². Le décalage est ici visible avec le discours des guides touristiques étrangers, qui occulte le passé colonial, et la promotion d'un « *exotisme colonial* » dans la publicité de l'ONTM.

Les résonances entre les imaginaires exogènes et les représentations patrimoniales produites localement, qui peuvent par ailleurs résulter de la coopération entre les instances locales et des experts et agences étrangères⁴³,

³⁷ Ader-Fès, *Op. cit.*, p.45. Dans les circuits touristiques thématiques élaborés par l'Ader-Fès, le musée s'intègre dans le circuit des jardins.

³⁸ *Idem.*

³⁹ *Idem.*

⁴⁰ La correspondance apparaît clairement entre les images promues dans les guides touristiques étrangers et celles promues par les instances nationales (l'Office National Marocain du Tourisme - ONTM, le Ministère du Tourisme) et locales (Délégation au tourisme de la région Fès-Boulemane, Conseil Régional du Tourisme - CRT, l'Ader-Fès) ou le guide publié par l'Ader-Fès.

⁴¹ Le « *concept* » d'authenticité a d'ailleurs été retenu par le PDRT (Plan de Développement régional du tourisme) pour promouvoir la ville de Fès

⁴² A-C. Kurzac-Souali a montré comment la publicité par l'ONTM de la ville de Fès dans les journaux français se réfère, au-delà du « *rappel orientaliste* », à la période coloniale, comme en témoignent les vêtements des touristes étrangers, « *vêtus de lin blanc et d'un chapeau pour la femme, ils rappellent ainsi la mode vestimentaire coloniale* ». Anne-Claire Kurzac-Souali, *Pp. cit.*, p. 173.

⁴³ La confection du guide publié par l'Ader-Fès, qui a été rédigé Lhaj Moussa Aouni et Mohamed El Faiz, et des panneaux touristiques a été confiée à la société de consulting italienne COTECNO-MGA. Autre exemple, le site internet du ministère du Tourisme a été réalisé par l'agence française de média « *BDDP et fils* ». De même, pour la confection des plaquettes promotionnelles des appels d'offre internationaux sont lancés. Par ailleurs, le PDRT est le fruit d'une collaboration entre les différentes instances locales (la préfecture de Fès, la municipalité de Fès, l'agence urbaine, le département du tourisme, l'Ader-Fès, le ministère des Habous, l'ONTM, le CRT et des Associations) et des experts internationaux, sans que ceux-ci ne soient explicitement mentionnés dans le document de travail.

invitent à poser la question des circulations dans le processus de réappropriation des objets hérités de l'époque coloniale.

Circulation des imaginaires et réappropriation

Esquisser la façon dont la production architecturale de l'époque coloniale – et au-delà les objets hérités de cette période – est aujourd'hui prise en charge et culturellement représentée invite à repenser le binôme dominants/dominés dans l'assimilation des traditions inventées. Le processus n'est pas linéaire⁴⁴ et implique plusieurs acteurs, l'Etat, les élites, les acteurs institutionnels, les habitants, les artisans mais aussi les acteurs touristiques. Les traditions inventées et leur réception se construisent dans la circulation, circulation d'expériences à l'époque coloniale, la politique patrimoniale du Protectorat se construisant en réaction à l'expérience algérienne. Elles se réceptionnent aussi dans un rapport à l'altérité touristique, mettant à jour les interactions entre l'imaginaire touristique et l'imaginaire national. Les actions initiées sous le Protectorat ont ainsi contribué à médiatiser et consolider l'image de Fès comme une ville moyenâgeuse, atemporelle, capitale culturelle marocaine. On peut se demander dans quelle mesure l'abondance de discours produits sous le Protectorat n'a pas servi à légitimer des actions de patrimonialisation. Et, dès lors, ce regard déformé de l'image de soi n'a-t-il pas participé à des réinterrogations identitaires ? Dans le contexte de développement touristique, sont mises en scène des identités locales que le touriste s'attend à trouver. La mise en lumière de ces interactions et l'analyse du processus de patrimonialisation amènent à faire l'hypothèse que les images promues pour le tourisme – telles que la culture populaire, l'artisanat et son inscription dans le paysage urbain – ont été réappropriées pour construire une communauté nationale.

CONCLUSION

Les maillons qui forment la chaîne de patrimonialisation contiennent tous une certaine invention, ou tout au moins une réécriture historique. En situation coloniale, parce que le désir de légitimation du pouvoir en place est particulièrement fort, les traditions inventées sont nombreuses. L'architecture, peut-être parce qu'elle est une des formes culturelles les plus immédiatement visible, est, dans ce contexte, propice à la réinvention patrimoniale. En raison des représentations symboliques qui lui sont attachées, elle dévoile les rapports que la société entretient à son passé. Par là même, l'analyse de la relation des acteurs et des groupes sociaux à l'espace bâti éclaire une des formes de réception et d'assimilation des traditions inventées.

La Maroc n'échappe pas au phénomène. Lyautey et son équipe, dans le cadre de sa politique indigène, notamment de « rénovation » des artisanats, ont produit une architecture médinale qui s'intègre au cadre préexistant, tout en alliant béton armé et bois de cèdre. Une analyse de la patrimonialisation à partir des archives coloniales permet ainsi de déconstruire les mythes lyautéens, toujours largement

⁴⁴ A. Roussillon a ainsi montré le « travail du négatif », de critique, de la patrimonialisation lyautéenne, étape de préparation à la « repatrimonialisation par quoi ce « patrimoine » va pouvoir être constitué en turâth ». *Op. cit.*

véhiculés aujourd'hui. L'étude des pratiques permet de décentrer le regard et de dévoiler les constructions idéologiques que sous-tendent les traditions inventées. En retour, l'analyse des imaginaires, l'observation des pratiques contemporaines ainsi que la recontextualisation de la notion d'authenticité permet de dépasser ce premier constat. Elle éclaire les processus de réappropriation, parfois de déni ou de reconnaissance tronquée des objets hérités de la période coloniale. Le cas de Fès montre que le rapport aux biens hérités de la période coloniale est équivoque. Peut-être peut-on faire un parallèle avec l'analyse de Jacques Hainard, sur les musées, faisant l'hypothèse que l'esthétisation du patrimoine contribue à une déhistoricisation des objets⁴⁵. En effet, actuellement, dans la médina de Fès, la réalité coloniale est aujourd'hui absente du processus de patrimonialisation. D'autre part, peut-être parce que l'authenticité est constamment reformulée en fonction du rapport que les traditions inventées entretiennent au présent⁴⁶ mais peut-être aussi car un décalage semble exister entre sa médiatisation, notamment dans le contexte de mise en tourisme, et la notion locale de patrimoine, les traditions architecturales inventées en situation coloniale apparaissent désormais ancestrales.

Ainsi, l'étude de la patrimonialisation et de ses objets apparaît comme un révélateur des rapports de la société contemporaine à son passé colonial. Dans cette perspective, elle est un champ de la recherche qui demeure à approfondir.

Abstract: The Patrimonialization of Architecture Produced during the French Protectorate in Morocco. The case of the Old Medina of Fez

This article analyzes the patrimonialization of the twentieth century architecture of the old medina of Fez. It also attempts to explore the ways in which the artifacts produced during the Protectorate are currently integrated in the national heritage. The article opens up with studying the heritage policies between 1912 and 1956 adopted to conserve the medina and to shape it according to the protectorate's perception of the city, along with adapting to the requirements of the new lifestyle. The author ultimately suggests some ways to reflect on the modes and treatments of architecture produced during the colonial period.

⁴⁵ Jacques Hainard, « Le trou : un concept utile pour penser les rapports entre objets et mémoire », in Octave Debary et Laurier Turgeon (dir.), *Objets et mémoires*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris ; Presses de l'Université Laval, Québec, 2007, pp.127-138.

⁴⁶ Dejan Dimitrijevic, *Op. cit.*